

ENTREPRISE

JUSTICE

L'attrape-limaces de Camus

La mini-entreprise de huit collégiens de Jarville entend bien commercialiser son produit écolo et économique et pourquoi pas gagner le concours lancé par le Medef.

NANCY. L'idée est simple, explique fièrement Esteban. « Aujourd'hui, les granulés utilisés pour les jardins pour lutter contre les limaces sont chers et polluants. Ce sont des produits toxiques pour les oiseaux qui peuvent devenir stériles. Nous, on va créer un attrape-limaces à partir d'un principe écologique et économique. » En fait un piège auquel Esteban et ses sept copains-copine de troisième DP3 entendent donner une forme rigolote : « Du style coccinelle ou tortue. C'est à l'étude. Dans cette boîte à trous par lesquels entreront les limaces, on déposera 20 g de granulés, 20 g suffisants pour être efficaces pendant toute la saison du potager. Contre un à deux kilos normalement. En fait on s'est inspiré des bouteilles plastique que certains jardiniers utilisent. Sauf que notre boîte sera jolie et réutilisable. En tout cas, le principe c'est que le produit ne soit jamais en contact avec la terre. Il sera donc utilisable sans problème dans les cultures bio. »

Esteban Baiboute ne manque pas de pouvoir de conviction. Ça tombe bien, il est le directeur commercial de la mini-entreprise que sont en train de créer huit collégiens d'Albert-Camus à Jarville (54) dans le cadre du concours national lancé par le Medef (lire ci-contre). Une mini-entreprise baptisée Hortensys, « du nom scientifique de la limace de jardin, Aurion-Hortensis, sauf

qu'on a changé le i contre un y, c'était plus sympa pour le graphisme », lâche Jules Deiber, le PDG de la société qui a déjà son logo, créé par Théo Boulanger le directeur général alors que deux autres collaborateurs planchent actuellement sur le « dessin technique du produit ». Ce sont Damien Lebrun directeur publicitaire et Romuald Lajony, directeur technique.

Car pour mini qu'elle soit, il s'agit bien d'une « vraie entreprise », appuie Ludovic Guénin, professeur de technologie, qui dans l'aventure perd sont statut d'enseignant pour prendre celui de consultant. Une vraie entreprise avec également son directeur financier Mathieu Rakotovao, sa secrétaire de direction Mélissa Thiery, son comptable Sofian Issolah.

Un capital de 300 à 500 euros

Depuis deux mois, tous ces jeunes gens appréhendent le monde de l'entreprise par le biais de l'appropriation : « La découverte de l'entreprise, c'est le principe même de l'option DP3 en troisième. Jusqu' alors on le faisait en allant visiter. Cette année, nous avons choisi ce concours. C'est un vrai challenge à relever pour les élèves qui ne jouent pas. Ils sont dans la réalité. » Pour répondre au cahier des charges, les huit collégiens doivent se constituer un capital de 300 à 500 euros. Ils sont en pleine phase de vente des actions : « Au prix de 4 euros. Nous



La mini-entreprise de Camus Jarville.

Photo ER

en avons vendu pour l'instant pour 200 euros », poursuit Jules. La règle est claire : pas plus de trois actions par personne. Et interdiction d'aller solliciter les profs et le personnel du collège... « Le but du concours est d'être formateur avant tout. Là ils appréhendent la difficulté du métier de VRP », note Ludovic Guénin. Les gamins ont donc pris leur bâton de pèlerin pour une première expérience de porte-à-porte difficile. « La plupart des gens ne nous prennent pas au sérieux ou pensent que l'argent on va le garder », regrette Jules, « on a beaucoup leur expliquer notre démarche, qu'ils pourront même récupérer un peu plus que leur argent si l'on fait des bénéfices, enfant et ac-

tion ça ne colle pas dans leur tête. Moi et Théo à la Malgrange un jour on a vendu une action en trois heures ! »

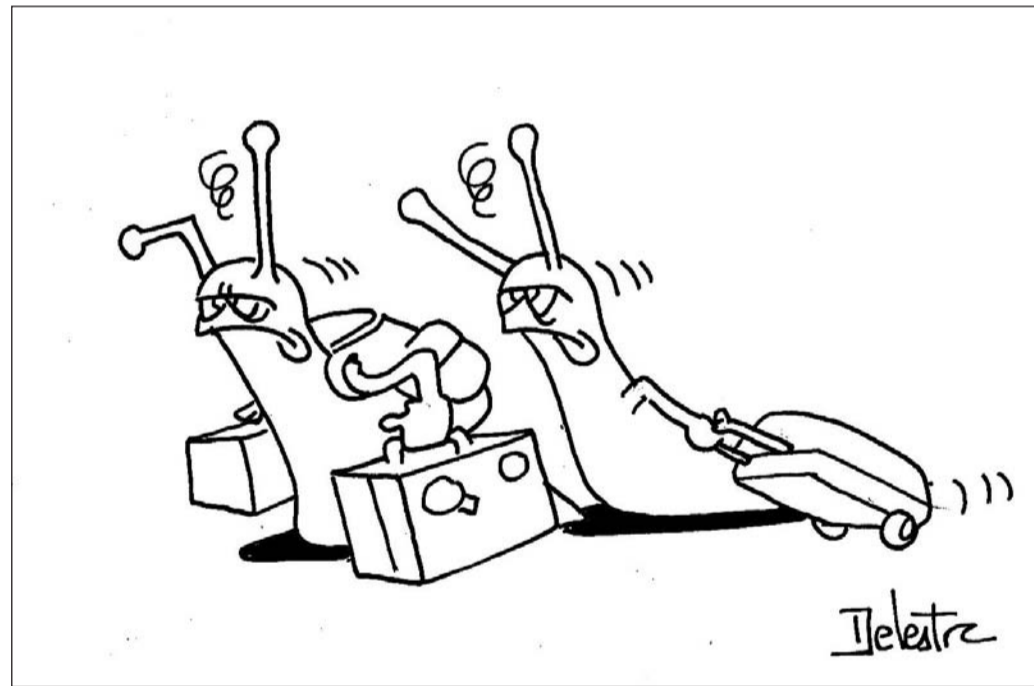
Et Jules, Esteban et les autres ne sont pas au bout de leur peine. Il va leur falloir aller frapper à la porte de la Caisse d'Épargne pour ouvrir un compte, « qui permettra entre autres de payer les salaires, 70 centimes par heure consacrée à la mini-entreprise », s'empresse de préciser Esteban. Ils devront aussi aller démarcher les grandes surfaces pour faire commercialiser leur attrape-limaces écologique pendant un an, la durée de vie d'une mini-entreprise.

En attendant ils ont déjà négocié la sous-traitance de la fabrication de leur pro-

duit, dans une démarche « de développement durable » au très proche lycée Loritz de Nancy qui dispose des machines nécessaires.

Capital, actions, sous-traitance, négociation... autant de notions qui n'auront bientôt plus de secret pour ces jeunes gens de 14 et 15 ans. « Et dans un tel contexte, tout passe, tout se retient », constate Ludovic Guénin. Une expérience emballante, confirme Mathieu qui y voit un autre intérêt : « Ce sera dans notre dossier scolaire. Ça peut jouer en notre faveur plus tard ». Qu'on se le dise, la mini-entreprise d'Albert-Camus, c'est du sérieux.

Marie-Hélène VERNIER
● Site : hortensys.free.fr



Jeletra

Dix-sept projets lorrains

NANCY. Initié par le Medef dans le cadre du rapprochement avec l'Education nationale, le concept de mini-entreprise, développé aux USA dans les années 30, en Europe dans les années 70, est arrivé en France en 1984. Chaque année quelque 150 mini-entreprises voient le jour. Dans le grand est, la Franche-Comté fait figure de précurseur avec une trentaine de projets depuis plusieurs années. L'an dernier pour la première fois, cinq établissements lorrains avaient concouru. Ils sont dix-sept pour cette édition 2008 : cinq en Meurthe-et-Moselle, cinq en Moselle, cinq dans les Vosges et deux dans la Meuse. Au printemps, un salon régional désignera la meilleure

mini-entreprise lorraine qui pourra ainsi participer au concours national. En 2007 il avait été emporté par des collégiens d'Ornans dans le Doubs.

Le concours a pour vocation d'initier collégiens et lycéens de 14 à 20 ans à la vie économique au travers d'une vision globale de l'univers de l'entreprise. Celles qu'ils créent est une vraie entreprise avec un capital, un nom, un logo, un produit imaginé, créé par eux et commercialisé. Une entreprise réelle qui vit le temps d'une année scolaire et mobilise qualités de gestionnaires, de créativité, de gestion du relationnel... Une école de vie aussi. L'édition lorraine sera lancée officiellement avec tous les porteurs de projets le 24 novembre.

Du bois dont on fait les meubles

Du sur mesure, c'est ce que produit l'entreprise artisanale de Didier Méresse. Modernes, rustiques, classiques, les meubles sont réalisés sur place à Ville-en-Vermois.

VILLE-EN-VERMOIS. - La main de Didier Méresse vole sur le papier. A mesure que la cliente explique ce qu'elle veut, l'artisan dessine le meuble en perspective. A main levée, tout en posant des questions pour préciser le projet, il trace les angles, les courbes, souligne les montants, interroge sur la qualité de bois. Lorsqu'il retourne la feuille, la dame s'exclame : « Ah oui, c'est tout à fait ça ! »

Dans « la Maison du Massif », à Ville-en-Vermois, entre Nancy et Bayon, les meubles prennent vie. Le bois est omniprésent sur les 800 m² de l'ancienne ferme transformée en ateliers et en magasin d'exposition. Les différentes essences mêlent leur parfum à celui de la cire d'abeille.

« Nous réalisons les meubles du début à la fin », explique Didier Méresse. « Nous nous chargeons de tout du dessin à la livraison en passant par la découpe des planches et la patine à la main. Seuls un tapisier pour le capitonnage et un sculpteur pour certains motifs sont des intervenants extérieurs. Nous pouvons tout faire en matière de meubles, dans tous les styles. Mais toujours avec du bois massif. Ici, il n'y a aucun placage. » Un meuble de salon très moderne, noir mate avec des poi-

gnées en alu brossé, côtoie des armoires lorraines traditionnelles ou des bonnetières à loquet de bois. « Chaque client peut avoir un meuble personnalisé », poursuit Didier Méresse. « Les formes, les dimensions, les teintures offrent des combinaisons infinies. Les gens viennent souvent avec une photo de la pièce où le meuble doit prendre place. Nous dialoguons pour définir ce qui s'adaptera le mieux au style, aux dimensions et aux goûts. Je me rends d'ailleurs très souvent sur place pour confirmer les impressions et préciser les mesures. »

L'amour du métier

« La Maison du Massif » assure également des restaurations de meubles. Elle peut aussi s'intégrer dans une série, en ajoutant un buffet du même style à une salle à manger par exemple. Avec son stock conséquent de pièces brutes, la structure a une grande réactivité avec 7 salariés en production, une secrétaire commerciale et le patron. Didier Méresse a créé une nouvelle enseigne à partir de la société mise en place par son père Jean-Marie qui était artisan ébéniste. « J'ai fait des études d'électro-



Didier Méresse propose des meubles dans tous les styles mais uniquement en bois massif. Photo Serge LALISSE

nique pour assurer un avenir, mais j'ai toujours eu l'amour de ce métier », ajoute Didier. « J'ai grandi en voyant le travail de l'atelier puis en y participant. J'aime la matière et le service après-vente. » Le sens du détail, l'épaisseur du bois, le service après-ven-

te sont encore des atouts de l'artisan. « Le meuble, c'est un achat réfléchi. C'est un plaisir dont on profite au quotidien par son esthétique et sa fonctionnalité. Il doit durer. Tout ce que nous fabriquons est garanti 10 ans. Le service après-vente fait aussi parti du métier. »

Les meubles du XXI^e siècle conçus avec du bois massif et réalisés avec précision passeront à travers les époques comme ceux des siècles précédents qui ont bénéficié du même amour du travail des artisans. Jean-Charles VERGUET

● www.maison-du-massif.fr

Un forcené aux assises

Francis Dorffer, 24 ans, comparaitra jeudi et vendredi pour avoir séquestré une psychiatre à Charles III en 2006.

NANCY. - A 24 ans seulement, Francis Dorffer se présentera pour la quatrième fois devant une cour d'assises.

Il a déjà été condamné en 2006 à 30 années de réclusion pour la cour de Moselle pour le meurtre d'un codétenu commis à la prison de Metz-Queuleu en 2003. Une peine confirmée en appel par la cour de Meurthe-et-Moselle en 2007. Ce dossier-là est donc définitivement bouclé.

Sauf qu'entre ces deux comparutions, le jeune homme s'est livré à un acte désespéré. Le 16 novembre 2006, détenu à la maison d'arrêt Charles III à Nancy dans l'attente de son procès en appel, il a séquestré une psychiatre pour « dénoncer ses conditions de détention et les améliorer ».

Armé d'un couteau bricolé par ses soins, il a pris en otage la praticienne au cours d'un entretien qu'il avait lui-même sollicité.

Dans le but, avait-il expliqué à l'époque, de réclamer son transfert. Ce coup de for-

ce avait duré une heure et demi. Le forcené avait finalement libéré son otage saine et sauve avant toute intervention musclée des hommes de l'ERIS (Equipe régionale d'intervention et de sécurité, l'équivalent du GIGN dans la pénitencière) venus en renfort.

Un homme sous pression

Pour ces faits de séquestration, il a déjà été sanctionné par l'administration, a été éclopé de 45 jours de quartier disciplinaire. Devant la cour d'assises où il comparait en récidive légale, il encourt une peine de 10 ans d'emprisonnement.

Les experts psychiatres le jugent potentiellement dangereux en raison de son intolérance à la frustration et de son caractère impulsif.

Lors de son procès en appel, à Nancy, en juin 2007, Francis Dorffer était étroitement escorté. Placés sous la vigilance de quatre gendarmes et d'un maître-chien, debout, en face de lui en permanence.

Transféré à Fleury Mérogis peu de temps après les faits, il était décrit à cette époque-là comme un détenu modèle. Loin, loin de l'homme sous pression qu'il semblait être lors de sa première incarcération. Lorsqu'il avait tué son codétenu, un Guyanais de 20 ans.

Il venait de purger 3 des 6 ans de prison infligés par la cour d'assises de Moselle pour vol et vol avec violence. Incarcéré dans le quartier des jeunes majeurs de Metz-Queuleu, il s'était acharné sur sa victime.

Devant la cour de Meurthe-et-Moselle présidée par Jean-Michel Perrin, Francis Dorffer, sera entouré de Me Thomas Hellenbrad du barreau de Metz et sa consœur nancéienne, Me Laure Zion-Koromyslov. Les intérêts de la seule partie civile de ce dossier, le centre hospitalier Psychothérapie de Nancy, seront représentés par le conseil messin, Me Arnaud Zuck. Sophie Macquart-Moulin revêtira la robe d'avocat général.

Valérie RICHARD

MÉMOIRE

Hommage aux victimes du nazisme

Des représentants de familles juives - dont des Lorrains - ont assisté à la pose de deux plaques à Bollendorf en Allemagne.

LUXEMBOURG. - La petite ville allemande de Bollendorf près d'Echternach au Luxembourg, a été le cadre le 9 novembre de la pose de deux plaques en hommage aux victimes juives de la barbarie nazie. A l'initiative de la municipalité, une première plaque rappelle le souvenir de la communauté juive de la ville totalement anéantie lors de la Seconde Guerre mondiale.

En présence d'une cinquantaine de descendants des victimes, parmi lesquels figuraient des Lorrains, le maire de la commune, Hermann Schmitz, a souligné qu'à Bollendorf aussi la terreur nazie s'était abattue lors de « la nuit de cristal », en novembre 1938 : « la synagogue - construite en 1848 - a été incendiée et des commerces ont été détruits et pillés,

essentiellement à l'initiative - comme on me l'a rapporté - des ouvriers qui construisaient la ligne fortifiée Siegfried ». Le maire a ajouté toutefois « qu'il y eut aussi des citoyens qui ont aidé leurs concitoyens juifs et qui les ont cachés ».

La seconde plaque inaugurée à Bollendorf, réalisée à l'initiative des familles, porte les noms des 52 habitants juifs déportés et assassinés dans les camps nazis.

Parmi ces victimes, Johanna Levy, déportée à Theresienstadt alors qu'elle était âgée de 84 ans, morte de faim et d'épuisement le 16 août 1942.

« Johanna Levy était mon arrière-grand-mère, maman de dix enfants dont trois furent tués, sous l'uniforme allemand, pendant la Grande guerre », indique le

Nancéen Claude Levy-Lambert, qui a participé à la cérémonie aux côtés de plusieurs cousins.

« Sur les sept autres enfants vivants, cinq ont été déportés et sont morts dans les camps. Ma grand-mère Rose, née à Bollendorf, habitait à Nancy à l'époque et a pu échapper à la déportation ainsi qu'un autre membre de la fratrie qui vivait alors en Amérique », ajoute Claude Levy-Lambert.

Dans son discours d'accueil des familles, le maire de Bollendorf a tenu à souligner que sa commune avait « beaucoup changé » : « Plus de trente nationalités différentes y vivent en paix. A l'heure actuelle, les questions de croyance religieuse ou de nationalité ne constituent plus des critères d'exclusion ».

F.M.

Routes : maintenant ou jamais

Un statu quo sur le projet d'aménagement serait préjudiciable pour la Région.

NANCY. - Pour absorber l'augmentation du trafic routier des principaux axes de la région, l'association pour l'amélioration des transports (APADIL) préconise plusieurs solutions, la création de l'A32, le contournement sud de Nancy et le contournement ouest de Thionville.

Sauf que, certains de ces aménagements pourraient se heurter entre autres aux dispositions du Grenelle de l'environnement et ne jamais aboutir. Un statu quo jugé « préjudiciable » par l'association, si les choses devaient rester en l'état. L'impact économique, selon une étude de l'institut Géographique National (IGN), est estimé à une perte de 1000 euros par an et par habitants pour la région nancéienne à horizon 2025, soit 47 millions d'euros au total. Si au

contraire le projet devait aboutir, les gains eux, sont évalués à 37 millions d'euros pour la zone de Thionville.

Même si le Grenelle de l'environnement met en avant les modes alternatifs de communication, il n'écarte pas les projets d'aménagement de réseaux routiers, pour peu qu'ils correspondent à plus de sécurité, d'atténuation des nuisances sonores, de désenclavement... différents motifs qui ont des raisons d'apparaître dans les dérogations possibles. Mais c'est loin d'être gagné pour le projet défendu par l'APADIL. Pour rentrer dans ces critères, un scénario a été imaginé. Il s'appuie sur trois axes : améliorer l'exploitation et la fluidité du réseau existant (interdiction de doubler les poids lourds et réguler les vitesses en fonction de la densité du trafic) ; optimiser les in-

frastructures (élargissement des voies A31, A4) ; créer des tronçons neufs, des parkings relais, développer le covoiturage.

Des pistes qui doivent permettre de coller aux exigences du schéma national des infrastructures de transport arrêté à la mi-2009 et qui concerne tous les modes de transports. D'ici là, le gouvernement devrait passer au peigne fin une cinquantaine de projets pour s'assurer qu'ils sont en accord avec les préconisations du Grenelle de l'environnement. Les trois projets lorrains en font partie. S'ils démontrent qu'ils sont compatibles avec l'exigence de développement durable, ils seront inscrits, et pourront faire l'objet d'un financement éventuel et bénéficier d'un feu vert pour leur réalisation.

N.B.

Veolia recrute à la source

PONT-À-MOUSSON. - Enseignants, responsables de sociétés d'intérêt et élus, tous ont été rassemblés aux Prémontés par Veolia environnement qui représente 6.300 emplois dans le Grand Est.

« L'objectif est de faire un peu mieux connaître les problématiques des métiers de l'environnement », a expliqué Robert Natali, directeur régional Rhin-Rhône chez Veolia Propreté.

Le groupe, qui emploie 6.300 personnes sur tout le Grand Est, se déploie dans quatre métiers différents : le transport, les déchets, la gestion de l'eau et les énergies.

« Tous touchent à la notion de développement durable », met en avant Robert Natali, soucieux de valoriser sa profession auprès des acteurs de l'emploi.

Est-ce à dire que Veolia aurait des difficultés à recruter ?

« On a certes des problèmes de recrutements. Ils sont liés au fait que les gens ne mesurent pas ce qu'est Veolia environnement. Or nous sommes un groupe solide, avec des vraies perspectives de croissance », salue le directeur régional.

Et d'avancer la carte de la sécurité de l'emploi : « On a

des métiers qui ne s'externalisent pas. »

Dans cet esprit, l'opération séduction lancée auprès des acteurs de l'emploi devrait déboucher sur la rédaction d'un livre blanc, destiné à poser les bases de la future politique de Veolia en terme d'emploi. « Le vrai enjeu de notre groupe, ce sont les hommes : avoir la capacité d'intégrer nos collaborateurs pour accompagner la croissance de notre entreprise », a conclu Robert Natali.

E.V.

● Toutes les informations sur les métiers de Veolia, sur veolia.fr.